



FORCES ET FAIBLESSES DES PARTENARIATS EN MATIERE D'INSERTION

Etat des réflexions conduites par
l'ODAS



PLAN DE L'INTERVENTION

- I) L'ODAS et ses méthodes de travail
- II) Enquêtes Flash 2007 et ses constats
- III) Les propositions d'amélioration de l'ODAS



I PRESENTATION DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE DECENTRALISEE (ODAS) ET DE SES METHODES DE TRAVAIL

- A - RÔLE DE L'ODAS
- B - MISSIONS DE L'ODAS
- C - FONCTIONNEMENT DE L'ODAS
- D - L'ODAS ET L'INSERTION: un bref historique



A - LE RÔLE DE L'ODAS

- Son rôle = une double conviction:
 - Observer pour mieux agir: **démarche observation partagée**
 - Construction démarches locales d'observation,
 - ODAS = lieu échanges et mise en commun connaissances, expériences, etc.
 - Favoriser **partenariats entre collectivités et institutions** concourant aux politiques publiques sociales
 - Création Agence APRILES: mutualisation et diffusion site Internet expériences innovantes / DSL



B - LES MISSIONS DE L'ODAS

- Ses missions:
 - Contribuer modernisation des politiques publiques sociales locales (évaluation politiques et outils)
 - Réaliser des analyses nationales avec préconisations,
 - Grâce notamment aux groupes de travail constitués acteurs locaux associés jusque préconisations
 - Enquêtes méthodologiques rigoureuses sur tous champs du social



C - LE FONCTIONNEMENT DE L'ODAS

- Création en 1990 sous statut associatif loi 1901
- Adhérents:
 - 85% des départements,
 - 70% des villes de plus de 50.000 habitants
 - Organismes protection sociale,
 - Grandes associations solidarité
 - Entreprises privées (ACCOR, AG2R)
 - Etat
- Publications: Enquêtes, lettres, cahiers, ouvrages
- Participation à des colloques nationaux
- Organisation de manifestations régionales et nationales: Assises Protection Enfance, Rencontres Nationales à Marseille tous les 2 ans, etc.



D- L'ODAS ET L'INSERTION: UN BREF HISTORIQUE

- 1997: étude sur le RMI et le SMIC- apport financier de l'accès à l'emploi par type de métier
- 2003/2004: enquête auprès des départements sur les organisations et partenariats après la décentralisation du RMI
- Constitution d'un groupe de travail pluri institutionnel
- 2007: enquêtes auprès des régions et des départements sur les partenariats: taux de réponse=22/22 régions; 87/96 départements
- Diverses publications jusqu'en décembre 2007: RMI et insertion professionnelle: forces et faiblesses des partenariats
- Ouverture du groupe de travail aux régions/formation professionnelle



II - ENQUÊTES FLASH 2007

*22 Régions/22 et 87 Départements/96
France Métropolitaine*



ENQUÊTE FLASH DÉPARTEMENTS 2007

➤ **Participation réelle aux CLI**

Grandes villes 2/3 des
départements

Secteur éco 40%

➤ **Articulation PDI- politique de la ville**

=au moins une 55%

Volet insertion prof du PDI dans CUCS 40%

Volet social politique ville dans PDI 33%

Un seul contrat unique local



ENQUÊTE FLASH DÉPARTEMENTS 2007

- 4/5 départements ont des **Plans locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)**
- Parmi eux 85% financent tous les PLIE
 - 8% certains
 - 7% aucun

PLIE= plateforme de diagnostic de territoire et de mutualisation des politiques locales



ENQUÊTE FLASH DÉPARTEMENTS 2007

➤ **1 / 3 de bénéficiaires du RMI
inscrits à l'ANPE :**

Pour 7 départements sur 10, entre 30
et 40% d'inscrits



ENQUÊTE FLASH RÉGIONS 2007

➤ **Publics en insertion**

➤ Il y a partenariat avec les départements:

15 oui

7 non

➤ bon(7) moyen (4) médiocre(3) nr (1)

Si non, la région souhaite le développer

pour régions avec déjà partenariat: 1 sur 2

pour 7 régions pas encore en partenariat: 6 sur 7

➤ **En 2005, les départements estimaient le partenariat**

Bon	Moyen	Médiocre ou nul	Débutant
12%	30%	45%	13%



ENQUÊTE FLASH RÉGIONS 2007

- **Les régions ne savent pas si les OPCA** contribuent au financement de la formation RMI

« tous bénéficiaires » 14 nsp+ 7 nr 1 oui

« inscrits ANPE » 14 nsp+ 7 nr 1 oui

« cont aidés non DEFM » 9 7 6

- **Par contre sont intéressées par des actions à mener avec les OPCA: 16 oui**



ENQUÊTES FLASH 2007

PARTICIPATION FINANCEMENT FORMATION RMI

Régions Participe financt form RMI 100 %

En tant que defm	20
Prog spéc C Aidés	12
dont CAV	11
CAE	10
CIE	3
CIRMA	7

Départements La région participe 79 %

76%
44%



ENQUÊTES FLASH 2007

FORMATION COFINANCÉE PAR LA RÉGION: STATUT DE STAGIAIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ACCORDE:

RÉGIONS

Si :

DEFM	22
6	CAV
3	CAE
3	CIE
4	CIRMA

La région **indemnise tps de formation**

si DEFM	16
si C aidé non defm	1
ni C aidé ni defm	4

DÉPARTEMENTS

La région **indemnise les bénéficiaires RMI stagiaires**

65 %



LES PREMIERS CONSTATS

- En 2005, 1 département sur 2 n'avait aucun lien ou un lien médiocre avec la région
- En 2007, 15 régions sur 22 évoquent une collaboration avec les départements pour la formation des publics en insertion et 1 région sur 2 estime cette collaboration positive
- Dans le même temps, près de 8 départements sur 10 mentionnent une participation de la région à la formation professionnelle de bénéficiaires du RMI
- Toutefois, deux types de limites:
 - **Le statut** des personnes; 9 fois sur 10, c'est le statut de demandeur d'emploi qui est déterminant
 - **L'offre de formation**; manque de concertation sur les besoins des personnes; manque de partage clair des responsabilités réciproques



LES CONSTATS COMPLÉMENTAIRES (1)

- Une **connaissance largement insuffisante des publics et de leurs besoins par les financeurs**, en l'absence de dispositifs d'observation et de diagnostics partagés entre les institutions sur chaque territoire
- Un **manque de connaissance des parcours de formation** (entrée, déroulement, ruptures...)
- Une **coopération entre régions et départements** dont le développement tend à se confirmer mais qui reste **insuffisante**, avec de fortes disparités entre les territoires
- **Peu de diffusion et de mutualisation des expériences et initiatives**
- Un **déficit de relations entre institutions et / ou financeurs et monde économique** (entreprises)



LES CONSTATS COMPLÉMENTAIRES (2)

- Une **faible mobilisation des dispositifs de formation par les travailleurs sociaux et les référents insertion** dans le cadre du parcours d'insertion
- Des **difficultés d'accès à la formation professionnelle liées au statut** de la personne (/ressources, /prescripteurs...): idée de concurrence des publics
- Une **collaboration très embryonnaire avec les OPCA**
- Un **déficit d'évaluation des actions et des dispositifs**
- Un besoin de **clarification du rôle de l'Etat**, notamment dans ses relations avec les collectivités locales



III - LES PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION

- A - Le pilotage
- B - Le partenariat
- C - La connaissance
- D - L'accès à la formation



A- LE PILOTAGE

- Affirmer sans ambiguïté le **rôle de pilote de la région** pour la formation professionnelle des publics en insertion et du département pour l'accompagnement socio professionnel
 - **Convention cadre, co-financements, association respective à leurs propres missions, identification claire des interlocuteurs respectifs des deux collectivités**
 - **Convention ARF / ADF**
- Organiser un **nouveau mode de gouvernance entre ces collectivités territoriales et l'Etat**, pour créer une cohérence globale et les associer à l'élaboration des projets les concernant (contrat autonomie banlieues); clarifier les compétences de l'Etat, notamment /aux savoirs de base (illettrisme) ou /aux structures de l'IAE (contrôle et/ou soutien)



B- LE PARTENARIAT (1)

- S'appuyer sur « l'intelligence des territoires » :
 - Rechercher **accords locaux** tenant compte des spécificités propres à chaque territoire, de ses potentialités, ses contraintes et définissant les **territoires pertinents d'observation** (bassins d'emploi, bassins de vie) et **les lieux de construction de l'offre**
 - Réaliser un **diagnostic partagé des besoins en formation**
 - **Mutualiser moyens, expériences, évaluations** (dispositifs d'accueil, d'information et d'orientation / 3R: remobilisation, remotivation, resocialisation)



B- LE PARTENARIAT (2)

- **Développer une coopération opérationnelle avec le secteur économique:** entreprises, national interprofessionnel, branches professionnelles, OPCA..., pour:
 - améliorer l'image des bénéficiaires du RMI auprès des entreprises
 - rapprocher besoins d'emplois entreprises et potentialités des personnes à insérer
 - mieux articuler avec les SIAE étapes vers l'emploi
- **Renforcer les articulations avec les acteurs de proximité que sont communes et intercommunalités**



C- LA CONNAISSANCE

- **Améliorer le repérage des besoins (ABF / ABS)** par une observation locale partagée: simplifier et harmoniser les dispositifs existants
- **Améliorer la connaissance des parcours de formation**, de l'entrée à la sortie: définir des modes d'organisation avec les prescripteurs
- **Améliorer la diffusion et l'expertise des bonnes pratiques**



D- L'ACCES A LA FORMATION

- **Rendre obligatoire l'inscription à l'ANPE:** responsabilité du référent dans le cadre du contrat d'insertion
- **Reconnaître les référents RMI comme prescripteurs** pour certaines actions de formation de la Région
- **Former les réseaux de référents de parcours:** mais cela suppose de dégager du temps et donc de redéfinir les missions et volumes d'activité